

Titre Professionnel Assistant(e) de Vie aux Familles (ADVF)



L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité.

- Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne.
- Il (elle) assure la garde d'enfants vivant à domicile

OBJECTIFS :

L'ADVF permet d'apporter, une assistance aux personnes âgées en perte d'autonomie qui ne sont pas toujours en capacité d'assumer seules les actes essentiels de la vie quotidienne (tâches domestiques, courses, préparation des repas, ou actes essentiels de la vie courante.)

STRUCTURES :

- Au domicile des particuliers
- Parfois dans l'espace privé des particuliers au sein de structures collectives
- Auprès d'un seul employeur ou de plusieurs employeurs
- En emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée)
- En mode prestataire (l'employeur est une association ou une entreprise d'aide à domicile)

APPRENTISSAGE

- ❑ 475 Heures en Centre pour le Titre ADVF - Soit 14 Semaines
- ❑ 50 Heures en Centre pour l'option Handicap - Soit 2 semaines



www.cfbfc.fr



Centre de Formation Bourgogne Franche-Comté (CFB)
Formation professionnelle & CFA



15, Impasse des Saint-Martin
25000 BESANCON
Tél. 03.81.47.92.92

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



COÛT FORMATION

Apprentissage : Gratuit avec le statut de salarié(e)

Formation pro. et salarié :

- 3100€ Le titre ADVF
- 500€ le CCS Handicap

TYPES D'EMPLOIS

- Auxiliaire de vie
- Assistant de vie
- Assistant ménager
- Agent à domicile
- Garde d'enfants à domicile
- Garde à domicile

VALIDATION PRÉALABLE

- A minima par une immersion en milieu professionnel (structure d'aide à domicile ou structure d'accueil collectif)
- Entretien de motivation
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) nécessaire
- Allègements ou dispenses possibles en fonction des certifications antérieures

ALTERNANCE

Temps théoriques et pratiques en centre de formation

Mises en situations professionnelles en entreprise sous la responsabilité d'un tuteur qualifié auprès de :

- Structures d'aide à domicile (associations, entreprises)
- Structures d'accueil collectif (maisons de retraite, EHPAD)
- Structures d'accueil de la petite enfance (écoles maternelles, crèches, multi-accueils)

Aucun niveau requis mais des qualités personnelles et professionnelles :

Ecoute – Disponibilité – Respect des autres et de leurs habitudes de vie – Tolérance – Faire preuve d'adaptation et d'organisation dans son travail – Adopter une posture de service orientée vers la personne aidée – Communiquer avec les personnes aidées et leur entourage – Evaluer la qualité de la prestation d'aide aux personnes

Préparation aux 3 certificats de compétences professionnelles (CCP)

- ❖ CCP1 : « Entretien le logement et le linge d'un particulier ».
- ❖ CCP2 : « Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien »
- ❖ CCP3 : « Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile »
- ❖ Certificat de Compétence de Spécialisation (Option) : Handicap



Titre ADVF + CCS



www.cfbfc.fr

Centre de Formation Bourgogne Franche-Comté (CFB)
Formation professionnelle & CFA

15, Impasse des Saint-Martin

25000 BESANCON

Tél. 03.81.47.92.92



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

